

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018

**Présents :** BONNEL A, CANON C, DOYELLE O, FAUCOMPRES D, LE MEILLOUR F, MATHON L, MONTOIS J, MOUTIEZ S, PEREZ M, PLANCQ G, SAGNIER J, SELLIEZ D, WAELPUT L

**Procuration :** DUQUESNE ML pouvoir à PLANCQ G, DELMER B pouvoir à PEREZ M

**Excusés :** DUQUESNE ML, DELMER B

**Secrétaire de séance :** DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

## Procès-verbal de séance en date du 23 Mai 2018

PV a été approuvé à l'unanimité.

## Retrait du SIDEN-SIAN de la commune de MAING (Nord)

Approuvé à l'unanimité.

## Mise en place du Compte Epargne Temps

Le Maire propose à l'assemblée la mise en place du C.E.T. pour les agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la mise en place du C.E.T

## Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la création du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel R.I.F.S.E.E.P.

Ce nouveau régime indemnitaire est composé de deux parties : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle et, le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide 12 voix pour 3 voix contre (M.PEREZ, Mme DELMER, M.LE MEILLOUR) la mise en place du RIFSEEP.

## Contrats CDD

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée la volonté de la commune de développer des activités pour les adolescents de 15 à 18 ans, il est proposé la mise en place d'une période test en complément des ACM. Ceux-ci seront entourés de deux jeunes en contrat CDD du 21 juillet au 4 août. Après explication, le Conseil Municipal décide 12 voix pour, 3 voix contre (M.PEREZ, Mme DELMER, M.LE MEILLOUR) d'autoriser le recrutement de 2 adjoints d'animation.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du besoin de personnel occasionnel dans le cadre de la réorganisation des services cantine, garderie, école, bibliothèque entretien, technique. Au vu de la fin des contrats aidés, de l'élargissement des horaires de garderie, des horaires d'ouverture de la bibliothèque et suite au constat du personnel existant, il est nécessaire de créer deux postes d'adjoints d'animation territorial à durée déterminée à partir de la rentrée pour une durée hebdomadaire 25 heures annualisées et deux postes d'adjoints techniques territoriaux à durée déterminée : 1 poste au service entretien pour une durée de 25 heures et 1 poste au service technique de 20 heures hebdomadaires annualisés. Approuvé à l'unanimité.

## DM N°1

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que diverses écritures comptables doivent être passées. Approuvé à la majorité, 3 voix contre (M.PEREZ, Mme DELMER, M.LE MEILLOUR)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Afin de finaliser la dernière échéance de l'emprunt qui se termine en 2018

Article	Libellé	Crédits votés BP	Crédits votés en -	Crédits votés en +
022	Dépenses imprévues	61 580.58 €	269.43 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 817.73 €		269.43€

## SECTION INVESTISSEMENT

Vu l'acquisition du magasin sur plusieurs années, et après demande de la DGFIP, les écritures doivent être modifiées

DEPENSES	Article	Crédits votés BP €	Crédits votés en €	Crédits votés en +
57 - Réserves Foncières	2115 Terrains Bâtis		-	125 000.00 €
	2111 Terrains Nus	50 819.29 €	25 000.00 €	
	168751 Autres Dettes du GFP			75 000.00 €
	<b>TOTAL DES MOUVEMENTS DEPENSES</b>		<b>25 000.00€</b>	<b>200 000.00 €</b>

RECETTES	Article	Crédits votés BP €	Crédits votés en €	Crédits votés en +
57 - Réserves Foncières	2115 Terrains Bâtis		-	50 000.00 €
	168751 Autres Dettes du GFP			125 000.00 €
	<b>TOTAL DES MOUVEMENTS RECETTES</b>		<b>€</b>	<b>175 000.00 €</b>

Suite aux divers travaux notamment de la garderie, les écritures d'ordre doivent être passées

OPERATIONS D'ORDRE DEPENSES	Chapitre Article	Crédits votés BP	Crédits votés en -	Crédits votés en +
204 Projet Garderie	Chapitre 041			29 173.30 €
	21318 Autres bâtiments Publics			
30 Travaux divers bâtiments	Chapitre 041			1 008.00 €
	21312 Bâtiments Scolaires			
	<b>TOTAL DES MOUVEMENTS DEPENSES</b>		<b>€</b>	<b>30 181.30 €</b>

OPERATIONS D'ORDRE RECETTES	Chapitre Article	Crédits votés BP	Crédits votés en -	Crédits votés en +
204 Projet Garderie	Chapitre 041 - 2031 Etudes			29 173.30 €
30 Travaux divers bâtiments	Chapitre 041 - 2031 Etudes			1 008.00 €
	<b>TOTAL DES MOUVEMENTS RECETTES</b>		<b>€</b>	<b>30 181.30 €</b>

Afin de finaliser l'opération garderie, les crédits doivent être revus :

OPERATIONS	Article	Crédits votés BP €	Crédits votés en -	Crédits votés en +
205 - Maison Médicale Atelier	21318 Autres Bâtiments Publics	462 471.55 €	50 000.00 €	€
204 Projet Garderie	21318 Autres Bâtiments Publics	306 604.00 €		50 000.00 €
	<b>TOTAL DES MOUVEMENTS</b>		<b>50 000.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>

### **Convention - Subvention Office de Tourisme**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'Office de Tourisme en Weppes a transmis une convention intercommunale, celle-ci sollicite une subvention de 177€.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de l'autoriser à signer la convention et d'accorder une subvention à l'Office de Tourisme en Weppes pour un montant de 177,00 Euros, pour permettre à l'Office de remplir sa tâche d'intérêt public. Après avoir délibéré, les membres du conseil, décident, 13 voix pour, 1 voix contre (M.DOYELLE), 1 abstention (Mme CANON) d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 177,00 Euros

### **CLETC Représentant (Commission Locale Evaluation Transferts de Charges)**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée le rôle de la CLETC

Vu le renouvellement du Conseil Municipal, un représentant du conseil municipal doit être désigné.

Par conséquent, il est proposé de désigner le représentant du conseil municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Monsieur LE MEILLOUR et Monsieur MONTTOIS proposent leur candidature.

Monsieur LE MEILLOUR a obtenu 3 voix Monsieur MONTTOIS : 12 voix

Monsieur MONTTOIS Jacques, est désigné représentant du conseil municipal au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

### **Questions diverses**

#### **Retour questionnaire sur le « clocher »**

Monsieur le Maire rappelle, qu'après diagnostic d'entreprises spécialisées, il est nécessaire d'effectuer des travaux sur la cloche de l'église (système mécanique de frappe ; électricité) afin d'éviter une dégradation prématurée du clocher (maçonnerie et bois de charpente).

Après rénovation, il sera donc possible de faire sonner la cloche régulièrement. C'est dans cette éventualité que les habitants de la commune ont été consultés : les résultats de cette consultation sont les suivants :

124 réponses enregistrées – 81% (100 réponses) en faveur d'une remise en fonction quotidienne de la cloche – 19% des votes contre la remise en fonction de la cloche.

**La séance est levée à 19h03**